

SOGELIFE CONVICTIONS ISR 2024



1. LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Le développement économique ne se conçoit plus sans progrès environnemental et social. Il appartient aussi aux grandes entreprises de proposer les prochains modèles vertueux, ceux qui encouragent les transformations positives du monde.

Le Groupe Société Générale a un rôle moteur pour contribuer à construire des modèles de développement plus écologiques et inclusifs, et permettre l'émergence de nouveaux moteurs de croissance durable. La responsabilité sociétale et environnementale (RSE) du groupe Société Générale est au cœur de notre raison d'être « Construire ensemble, avec nos clients, un avenir meilleur et durable, en apportant des solutions financières responsables et innovantes ».



« Notre ambition de devenir un leader de la finance durable s'ancre dans notre capacité à utiliser innovation et expertise pour contribuer à construire de nouveaux standards. L'investissement requis pour adapter nos économies est du jamais-vu, ce qui est à la fois exigeant et motivant. Cela nécessite de réinventer la manière d'accompagner nos clients pour apporter les réponses adéquates et rester leur partenaire de choix dans la transformation. »

Hacina Py, Directrice du développement durable à la Société Générale

Notre vision est que nous sommes entrés dans un nouveau paradigme : le monde de demain se crée aujourd'hui

Les enjeux environnementaux, de décarbonation et d'inclusion sont étroitement liés et doivent être abordés de manière globale et accélérée, sans laisser personne de côté. Les entreprises doivent évoluer vers un rôle de conseil proactif, intégrant l'ensemble des défis de leurs clients, tels que leur marché, leur écosystème et les facteurs associés. Cela implique une transformation de l'état d'esprit et des compétences de tous les collaborateurs pour innover et répondre aux besoins changeants des clients. La réussite de ces défis passera par la collaboration avec des partenaires et des secteurs clés, en vue d'établir des normes communes et un dialogue permanent avec les parties prenantes.

Un engagement de plus de 20 ans en faveur de la transition écologique

Le Groupe Société Générale Assurances durablement et publiquement en étant partie prenante sur des grandes initiatives internationales :

- **2022** : Aviation Climate-Aligned Finance Working Group, Aluminium Climate-Aligned Finance Working Group et Sustainable STEEL Principles
- **2021** : UNEP-FI Net-Zero Banking Alliance & NZAO, Steel Climate-Aligned Finance Working Group
- **2020** : PACTA for Banks, Conseil de l'hydrogène
- **2019** : Principes pour un secteur bancaire responsable des Nations Unies et Engagement Collectif pour le Climat, Coalition Getting to Zero, Poseidon principes
- **2018** : Climate Bond Initiative, ICMA Green Bond Principles, Engagement de Katowice
- **2001-2017** : Positive Impact Initiative CDP, Principes de l'Equateur et Soft Commodities Compact

Engagements climatiques

Société Générale est engagée à aligner ses portefeuilles avec des trajectoires en ligne avec les trajectoires des Accords de Paris, en adressant en priorité les secteurs les plus émissifs et fixant des cibles intermédiaires :



CHARBON THERMIQUE

Sortie du secteur charbon d'ici à 2030 pour les pays de l'UE et de l'OCDE, et d'ici à 2040 pour le reste du monde.



ALUMINIUM

Cible de l'intensité des émissions de carbone du secteur de l'aluminium de 6 tonnes de CO₂ équivalent par tonne d'aluminium d'ici à 2030, soit -25% par rapport à 2022.



CIMENT

Cible sur l'intensité carbone du secteur de la production de ciment à 535 kg de CO₂ équivalent par tonne de ciment d'ici à 2030, soit -20% par rapport à 2022.



ÉLECTRICITÉ

Cible sur l'intensité carbone du secteur de la production d'électricité à 125 g de CO₂ par kWh en 2030, soit -43% par rapport à 2019.



IMMOBILIER COMMERCIAL

Cible sur l'intensité carbone du secteur de l'immobilier commercial de 18 kg CO₂/m² en 2030 (basé sur la composition actuelle du portefeuille du Groupe), soit une réduction de 63% par rapport à 2022.



AUTOMOBILE

Cible sur l'intensité carbone du secteur automobile de 90g de CO₂ équivalent par km parcouru par véhicule d'ici à 2030, soit -51% par rapport à 2021.



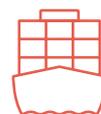
PÉTROLE & GAZ

Réduction de l'exposition au secteur de la production de pétrole et de gaz avec une cible de -80 % d'ici à 2030 par rapport à 2019, avec une étape intermédiaire de -50% en 2025. Cible sur les émissions scopes 1, 2 et 3 en valeur absolue de gaz à effet de serre de -70 % d'ici à 2030 par rapport à 2019.



ACIER

Cible d'alignement du portefeuille des producteurs d'acier brut sur le scénario NZE de l'AIE, sur la base de la méthodologie développée par les « Sustainable Steel Principles » (c'est-à-dire atteindre un score d'alignement de 0 d'ici à 2030).



TRANSPORTS MARITIMES

Cible d'alignement du portefeuille des transports maritimes (hors navires de croisière) sur le scénario « Striving For » de l'OMI, sur la base d'un score d'alignement des Principes de Poséidon de 15% en 2030, soit une réduction en intensité (AER) de 43 % d'ici à 2030 par rapport à 2022.

Société Générale accompagne ses clients dans la transition avec une offre de solutions dédiées et un engagement de contribution à la finance durable de 300 Mds EUR d'ici à 2025. Elle est engagée sur une cible de réduction de son empreinte carbone sur le compte propre à -50 % entre 2019 et 2030.

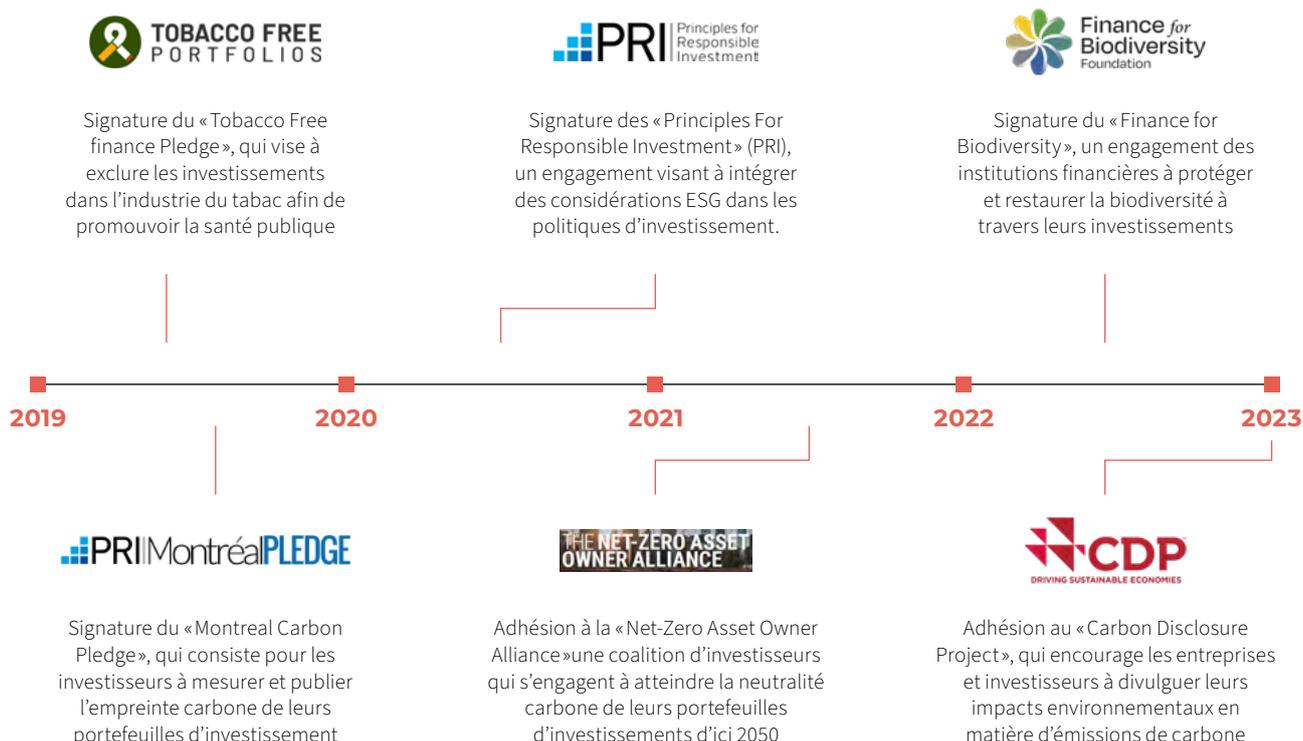


2. SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSURANCES

Société Générale Assurances, un investisseur impliqué dans la promotion d'une finance plus durable

Depuis plusieurs années, Société Générale Assurances s'implique activement dans des initiatives visant à promouvoir une finance plus durable et une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance (ESG) dans les décisions d'investissement.

Aussi, Société Générale Assurances s'engage durablement et publiquement en étant partie prenante sur des initiatives internationales :



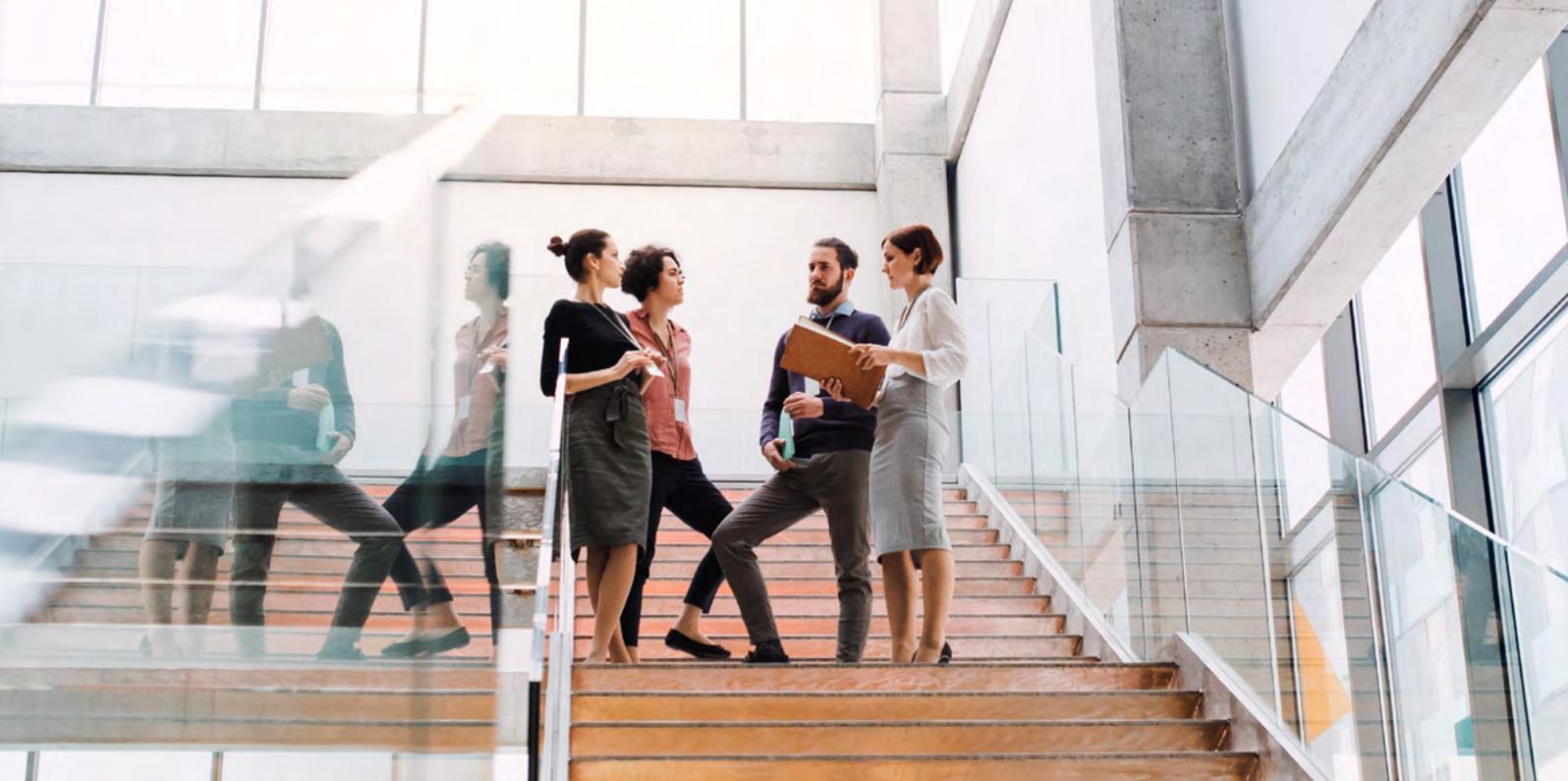
Société Générale Assurance aligne également ses activités avec les objectifs des Accords de Paris :

- **désengagement total du secteur du charbon thermique** entre 2030 et 2040, cession de 290 M€ d'actifs ;
- **exclusion du secteur du tabac**, cession de 130 M€ d'actifs ;
- **réduction** de 10 % d'ici 2025 de l'exposition globale au **secteur de l'extraction du pétrole et du gaz** ;
- **investissements immobiliers responsables et solidaires**, la valeur du parc immobilier à impact étant de 3,1 Mds EUR ;
- **politique de vote et d'actionnariat actif** menée auprès des émetteurs qui vise à agir comme un catalyseur de changement et de progrès.

Investisseur responsable

Des objectifs climatiques chiffrés

Taux d'atteinte des objectifs climatiques	Statut au 31/12/2022	Statut au 31/12/2023
	Exposition au secteur	
Se désengager totalement du secteur du charbon thermique d'ici 2020 (UE, OCDE) et 2040 (reste du monde)	1%	1%
	Réduction de l'exposition depuis 2020	
Réduire de 80% entre 2020 et 2030 l'exposition globale au secteur de l'extraction du pétrole et du gaz, avec un objectif intermédiaire de -50% entre 2020 et 2025	-22%	-40%
	Réduction de l'empreinte depuis 2018	
Réduire l'empreinte carbone des portefeuilles actions et obligations d'entreprises de 30% à l'horizon 2025 par rapport à 2018	-54%	-66%
	Progression des encours depuis 2020	
Double les encours d'actifs «verts» entre 2020 et 2025	+66% (valeur boursière) +80% (valeur bilan)	+121% (valeur boursière) +120% (valeur bilan)



Des politiques d'investissement excluant des secteurs sensibles

Une politique sectorielle vise à définir des critères et des principes pour les investissements dans les secteurs où les impacts sociaux et environnementaux sont élevés.

Société Générale Assurances et le Groupe Société Générale ont donc établi des politiques sectorielles sur les secteurs suivants :



**MINES,
DÉFENSE**



**CHARBON,
PÉTROLE ET GAZ**



**NUCLÉAIRE
CIVIL**



**ÉNERGIE HYDRO-
ÉLECTRIQUE
ET BARRAGES**



**EXPLOITATION
FORESTIÈRE,
HUILE DE PALME**

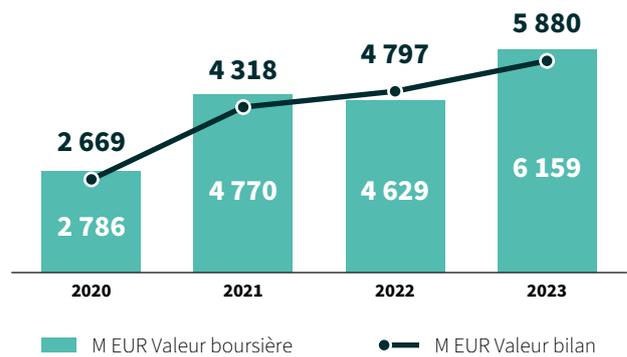


**AGRICULTURE,
PÊCHE, AGRO-
ALIMENTAIRE**



Société Générale Assurances avait pour objectif initial de doubler ses encours d'actifs « verts » entre 2020 et 2025. Cet objectif a d'ores et déjà été atteint fin 2023, puisque le total des encours « verts » s'élevait à 6,2 Mds EUR en valeur boursière (+ 121 % par rapport à 2020) et à 5,9 Mds EUR en valeur bilan (+ 120 % par rapport à 2020).

Encours d'actifs « verts » (en M EUR)



Composition des encours d'actifs « verts » (en valeur boursière)



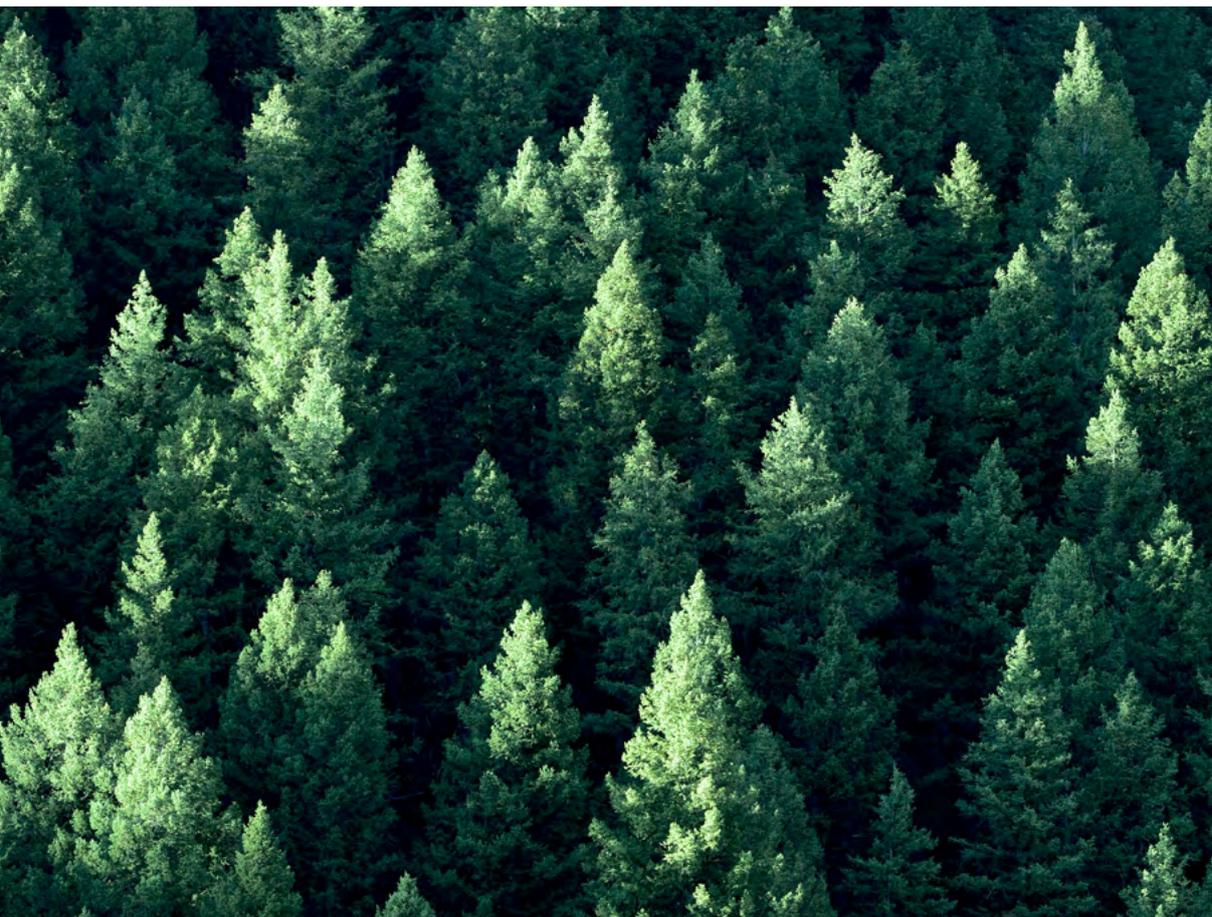
Une politique d'investissement intégrant l'ESG et les risques de durabilité

Intégration des facteurs ESG dans la politique d'investissement

Les critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance (ESG) sont formellement pris en compte aux côtés de la notation crédit et de la notation financière afin d'orienter la sélection des titres, leur maintien en portefeuille ou leur exclusion.

À ce titre, Société Générale Assurances exclut tous les nouveaux investissements pour les émetteurs ayant une notation ESG inférieure ou égale à F et étudie au cas par cas tous les investissements pour les émetteurs ayant une notation égale à E.

Des politiques de surveillance, d'exclusion, ou sectorielles sont également mises en œuvre à l'échelle du groupe Société Générale et de Société Générale Assurances.

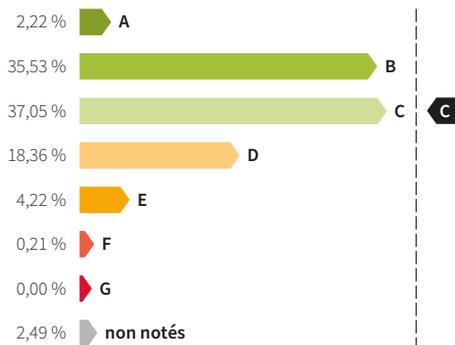


Une évaluation permanente de l'impact des investissements

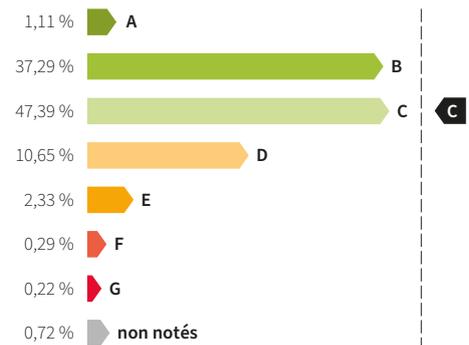
Évaluation annuelle du portefeuille selon les critères ESG

L'objectif fixé par Société Générale Assurances est d'obtenir une notation au moins aussi bonne que celle du benchmark* et de se positionner au moins au niveau C. Aujourd'hui, 75% du portefeuille est noté sur des critères ESG compris entre A et C.

Note ESG moyenne du portefeuille de Société Générale Assurances (Amundi)



Note ESG moyenne du benchmark (Amundi)



Cette note ESG moyenne se décompose comme suit :

NOTE GLOBALE : C • Environnement : C • Social : C • Gouvernance : C

*Benchmark : 90% BoA ML Euro Broad Market, 6% MSCI EMU, 4% CAC 40

3. LA STRATÉGIE RSE DE SOGELIFE

Les orientations stratégiques de SOGELIFE visent à devenir un assureur, un investisseur et un employeur plus responsable, à travers trois leviers d'action : en intégrant les critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance (ESG) au sein des activités de la compagnie ; en faisant la promotion de solutions à impact positif ; et en améliorant la qualité de vie au travail et la culture de responsabilité.

En tant qu'assureur vie, SOGELIFE a la volonté de proposer des produits financiers vertueux et responsables, permettant ainsi à ses clients clients d'orienter leur épargne vers des projets ou des entreprises dont l'activité répond à des enjeux environnementaux et sociaux. Ces fonds responsables représentent 60% des encours.



NOS CONVICTIONS

EXCLURE

les secteurs qui opèrent contre la dignité humaine et la nature

ACTIVITÉS CONTROVERSÉES

- ▶ Jeux d'argent
- ▶ Pornographie
- ▶ Lobbying
- ▶ Corruption
- ▶ OMG
- ▶ Pesticides
- ▶ Huile de palme
- ▶ Tabac

EXCLUSIONS SECTORIELLES

- ▶ Charbon
- ▶ Armement
- ▶ Gaz
- ▶ Pétrole de schiste et sables bitumeux
- ▶ Extraction minière
- ▶ Nucléaire

EXCLUSIONS NORMATIVES

- ▶ Non-signature des objectifs des Accords de Paris de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C
- ▶ Non-respect de certains traités internationaux (travail des enfants, activités polluantes, etc.)

PROMOUVOIR

les sociétés les mieux performantes sur les piliers ESG

ESG

- ▶ Processus de sélection positive qui prend en compte des critères ESG au-delà des critères d'évaluation financiers classiques
- ▶ Alignement avec la taxonomie européenne
- ▶ Alignement avec les accords de Paris

S'ENGAGER

sur des thématiques de conviction

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- ▶ Économie bas carbone
- ▶ Efficience énergétique
- ▶ Énergies renouvelables

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- ▶ Climat
- ▶ Eau et océans
- ▶ Forêts
- ▶ Biodiversité

IMPACT SOCIAL

- ▶ Projets à impact positif (santé, éducation, mobilité durable, recyclage, vie des territoires, etc.)

LA MISE EN ŒUVRE DE NOS CONVICTIONS

En 2023, SOGELIFE a mis à disposition de ses partenaires un tableau de bord permettant une première évaluation de la durabilité du portefeuille des clients. Ces premiers indicateurs doivent permettre au client de se positionner, de se comparer, de mesurer sa progression et de comprendre sa marge de progression.

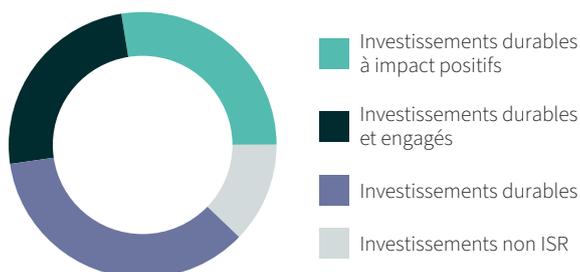
Le but est de dépasser les simples exigences réglementaires en lui offrant un service supplémentaire qui lui apporte une valeur ajoutée significative.

SOGELIFE propose une première analyse de l'investissement socialement responsable (ISR) pour chaque contrat souscrit qui permet de comprendre comment l'investissement contribue aux aspects environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance (ESG).

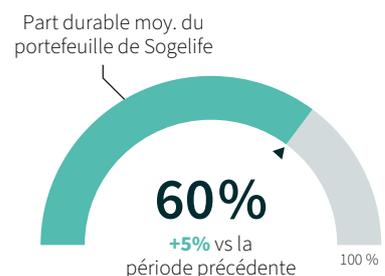
Étapes futures

L'ambition de SOGELIFE à long terme est de répliquer ce modèle d'analyse sur toutes les dimensions de la durabilité, permettant une prise de décisions éclairées et responsables en matière d'investissement.

Classification ISR



Score ISR





Document non contractuel établi à l'attention exclusive des professionnels partenaires de SOGELIFE. L'information contenue dans le présent document est de nature générale et ne concerne pas des situations d'une quelconque personne ou entité particulière. Bien que SOGELIFE s'efforce de fournir une information actualisée, il n'y a aucune garantie que l'information fournie dans le présent document sera exacte à la date à laquelle le lecteur la recevra, ni qu'elle continuera d'être exacte à l'avenir.

2024

**THE FUTURE
IS YOU**  **SOGELIFE**

SOGELIFE S.A.

Siège social :

11 Avenue Emile Reuter
L-2420 Luxembourg
RCS Luxembourg B 55612
www.sogelife.com

 **ENTREPRISE
RESPONSABLE**
Stratégie RSE • Gouvernance • Social • Environnement